Le Tresservien

Février 2016

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Sommaire

COMMISSIONS MUNICIPALES : Qualité de vie ..... p. 1 à 3
Affaires scolaires ..... p. 4 et 5
Enfance Majuscule ..... p. 5
Travaux, Urbanisme ..... p. 6

VIE DE LA COMMUNE : Jumelage ..... p. 7
Cérémonie du 11 novembre, Repas des Aënés ..... p. 8
Vœux du Maire, Infos mairie ..... p. 9
Poney-Club ..... p. 10
Animaux et nuisances sonores ..... p. 11
Services de la mairie ..... p. 12
État civil ..... p. 13

DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS : L'Age d'Or ..... p. 14
Association Sauvegarde du Patrimoine ..... p. 15 - 16
Association Culturelle de Tresserve ..... p. 17
Couleurs vivent, sculpture sur bois ..... p. 18
Le Sou des écoles ..... p. 19
Hosukwan ..... p. 20
Tennis-Club, Football-Club ..... p. 21
Adel, Rev'Artravis ..... p. 22
Histoire des fours banals ..... p. 23 à 25

Comité de rédaction : Pierre Courvoisier, Ghislaine Chioso. Imprimé à 1.700 exemplaires - Février 2016

Réalisation : Studio Graphique La Soize - www.lasoize.fr - Crédit photos : X - Studio Graphique La Soize

Commission de la qualité de vie

Pierre Courvoisier
Adjoint à la Qualité de Vie

LE MOT DE PIERRE COURVOISIER

Derrière ce concept pour lequel il est difficile de trouver une définition tant il comprend des critères subjectifs, je « tenterais » bien une définition simple à l'échelle de notre petite commune de Tresserve !

Vivre dans un environnement harmonieux qui favorise le bien être de chacun pour BIEN VIVRE ENSEMBLE A TRESSERVE, slogan cher à notre Maire.

Nous avons la chance à Tresserve de vivre dans un environnement remarquable avec un cadre de vie exceptionnel.

Oui mais, que puis-je faire MOI, habitant de ma commune pour améliorer la qualité de vie de tout un chacun ?

Déjà **« lever le pied »** quand je rentre chez moi ou que je traverse Tresserve.

Nous sommes tous concernés !

En effet, par habitude ou parce que nous sommes souvent pressés, nous ne pensons pas aux risques que nous prenons en ne respectant pas les limitations de vitesse. Un enfant peut jouer sur notre chemin ou surgir d'une habitation. Alors pour éviter de « briser » une vie, désormais je vais ralentir…

Entretenir mes haies et élaguer mes arbres : nous sommes régulièrement alertés par des usagers notamment piétons ou cyclistes qui sont obligés de se déporter sur la route à cause d'une végétation qui déborde sur les voies communales. Alors pour éviter d'être la cause d'un accident, j'entretiens régulièrement mes plantations…

Respecter mes voisins en n'effectuant pas de travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore (perceuse, karcher, tondeuse…) en dehors des **horaires tolérés.** C'est un gage de convivialité dans son quartier…

Utiliser les containers de son quartier en respectant le tri sélectif et en jetant **régulièrement des sacs poubelles** « journaliers » plutôt qu'un sac énorme qui a lui seul va remplir le container. Pour ces derniers vous avez des gros containers à disposition dans différents lieux de la commune…

Cette liste n'est pas exhaustive et surtout n'a pas pour objectif de donner des « leçons » mais juste de rappeler qu'en respectant les autres, on se respecte soit même et on participe à améliorer la qualité de vie dans notre commune !

LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Devant le danger que représentent pour l'homme et l'animal ces chenilles : En cas de contact avec la peau : Eruption douloureuse avec sévères démageaisons. En cas de contact avec les yeux : développement d'une conjonctivite (yeux rouges, douloureux et larmoyants).

En cas de contact par inhalation : les poils urticants irritent les voies respiratoires (éternuements, maux de gorge, difficultés à déglutir et éventuellement difficultés respiratoires).

Le conseil municipal de Tresserve dit : un arreté municipal a donc été pris afin d'éradiquer sur l'ensemble de la commune les nids qui se trouvent principalement sur les pins mais peuvent également être présents sur des chênes.

Suite à cet arrêté Municipal de veille sanitaire, tout propriétaire ou locataire d'une propriété sur laquelle des arbres sont porteurs de nids est tenu d'intervenir pour les faire retirer.

traitement gratuit pour tous les « tresserviens »

Une mesure exceptionnelle pour accompagner cette campagne :

Traitement gratuit pour tous les « tresserviens »

Nous demandons à **TOUS** les Tresserviens de signaler en Mairie : **secretariat.mairie@tresserve.fr** avant le **28 février 2016** la présence chez eux, chez un voisin ou dans une propriété de Tresserve de nids, en précisant le nombre d'arbres concernés et leur hauteur ainsi que l'adresse et votre numéro de téléphone.

Une intervention sur l'ensemble de la Commune est prévue courant du mois de Mars.

IMPORTANT :

Propriétaire-Locataire : Si vous ne vous êtes pas manifestés lors de cette campagne d'éradication alors que votre propriété est concernée, vous serez dans l'obligation d'intervenir vous-mêmes et à vos frais afin de faire retirer le ou les nids de vos arbres.

Pour tout renseignement complémentaire sur cette campagne de lutte contre les chenilles processionnaires, vous pouvez contacter Monsieur Alain Martinet, Responsable des Services Techniques.

Commission de la qualité de vie

LES RÉALISATIONS 2015

LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Afin de sécuriser d'avantage l'accès des piétons à l'école, un nouveau trottoir a été aménagé le long du parking de la salle des fêtes qui relie directement l'accès de l'école.

Avant

Après

PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE, UN ACCÈS FACILITÉ À LA MAIRIE

En même temps que nous avons aménagé le nouveau trottoir, nous avons amélioré l'accès à la Mairie pour les personnes à mobilité réduite.
L'accès en graviers qui se trouvait entre la fontaine et la Mairie, a été remplacé par un revêtement en béton désactivé qui permet d'accéder directement au seuil de la porte d'entrée de la Mairie.

Avant

Après

ACCÈS À LA SALLE WILLMOTT ET AUX CLUBS SPORTIFS

Afin de faciliter ces accès, et le stationnement des véhicules, nous avons goudronné le parking du haut ainsi que le chemin qui mène aux diverses infrastructures.

Avant

Après

ILLUMINATIONS DE NOËL

Vous l'avez certainement remarqué mais nous avons poursuivi cette année les illuminations de la Commune à l'occasion des fêtes de Noël. Ce projet d'embellissement de notre commune à l'occasion de ces fêtes va se poursuivre en 2016 avec de nouvelles illuminations. Alors rendez-vous fin 2016…

Commission de la qualité de vie

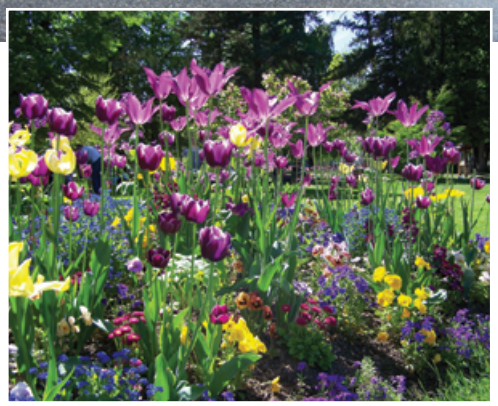

LES PROJETS 2016

DEUX MASSIFS DE FLEURS

Les espaces ainsi que les deux massifs (Montée de Tresserve et Montée de la Reine Victoria) vont être complètement retravaillés. (photos ci-dessus).

Pour cela, la commission travaille en étroite collaboration avec l'école horticole du Bocage à Chambéry dans le cadre d'un projet pédagogique.

EMBELLISSEMENT D'UNE ENTRÉE DE LA COMMUNE DE TRESSERVE.

La réfection du giratoire du bas de la Commune, côté Aix-Les-Bains fait partie des projets 2016 de la Commission de la Qualité de Vie. Dans les prochains mois, ce dernier sera entièrement réaménagé.

IMPLANTATION D'UN NOUVEAU « JARDIN DU SOUVENIR » AU CIMETIÈRE :

Afin de répondre à un besoin exprimé par certains habitants de la Commune, nous allons créer à l'intérieur du cimetière un nouveau Jardin du Souvenir.

Un emplacement suffisamment grand a été retenu par la Commission de la Qualité de Vie.
Des devis auprès d'artisans locaux sont en cours pour une réalisation au 1er trimestre 2016.

Commission des Affaires Scolaires

Annie MOULIN
Adjointe à la Vie Scolaire

L'effectif des élèves est resté sensiblement le même à la rentrée 2015/2016, à savoir 188 enfants dont 67 en maternelle.

En élémentaire, l'équipe d'enseignants, sous la direction de Fabrice PACCARD (CM2 avec madame Tania JORQUERA le jeudi pendant sa décharge de direction) - se compose de Mesdames Anne MOUCHENE (CP), Valérie DONNET (CE1) et Christèle SAULNIER (CE2), déjà en poste les années précédentes, et de madame Raphaëlle REVIL (CM1) qui a remplacée Françoise GAILLARD. Cette dernière a été nommée à la direction de l'école maternelle pendant le 1er trimestre, dans l'attente du retour de Madame Elodie CAILLET, en janvier, après son congé de maternité.
Elodie CAILLET, Marion CHOUITER et Catherine CATOIRE composent l'équipe des enseignants de maternelle.

Une nouveauté cette année : la création d'un site web et d'un blog pour chaque classe : le site toutemonannée.com : Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, enfants et parents peuvent consulter des informations sur le travail ainsi que des photos sur les activités proposées par les enseignants. Les élèves peuvent également contribuer au blog de leur classe et travailler des matières avec les documents mis en ligne par les enseignants. Bien sûr, pour le consulter, les familles ont un code personnel.

site web et blog :
www.toutemonannée.com

Comme chaque année des activités sportives sont proposées aux élèves des classes élémentaires : cross, escrime et natation, dans l'attente des sorties raquettes prévues en janvier et février.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé au cross des écoles du 13 octobre, à l'hippodrome d'Aix-les-Bains. Comme l'année dernière, le temps était couvert et pluvieux mais cela n'a pas empêché tous les élèves de se donner à fond pour essayer de glaner une médaille pour leur école. C'est ce qu'a réussi à faire Romy LANGLARD, élève de CM2, qui s'adjuge la 3e place chez les filles sur 114 participantes, après une très belle course.
Bravo à tous les élèves pour leur effort et à leurs enseignants qui les ont entraënés pour cette compétition.
Grâce à la participation financière du sou des écoles et des parents d'élèves, les classes de CE2 et de CM1 sont initiées, au maniement des armes « fleuret et sabre » par le cercle d'escrime. Un maëtre d'arme est intervenu le mercredi matin, en novembre et décembre derniers, sur un cycle de 6 séances. L'initiation à ce sport, qui a lieu depuis plusieurs années, a toujours beaucoup de succès auprès des élèves. Il demande de l'attention, de la maëtrise de soi, de la loyauté et du respect envers l'adversaire et l'arbitre. Notons que les enfants s'arbitrent entre eux.
Les élèves de CP, dans l'attente de la neige, sont allés tous les matins au centre nautique d'Aix-les-Bains (Aqualac) pour apprendre à nager. L'activité s'est bien déroulée et tous ont beaucoup progressé. Les 10 séances de natation et le transport à la piscine a été financé par la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élèves des cours moyens ont élu des représentants de leur classe pour constituer le conseil municipal des enfants. Le jour des élections, les élèves ont écouté l'explication de l'organisation d'une élection et les engagements qu'ils auront en tant qu'élus ; puis ils ont utilisé le matériel de vote de la commune pour choisir leurs conseillers. Pour l'occasion, la mairie leur avait fabriqué une vraie carte d'électeur !
Les élèves ont tous joué un rôle (vérification de l'identité de l'électeur, signature de la liste d'émargement, responsabilité de l'urne...) puis ils ont procédé au dépouillement sous le regard des scrutateurs.

Les cinq élèves qui ont obtenu les meilleurs suffrages dans chaque classe ont été élus au 1er tour.
Il s'agit pour les CM2 de **Matteo PERONI, Romy LANGARD, Zoé MERCIER, Gabriel ESAT** et **Emilie BERTRAND** ; pour les CM1 de **Alexandre ALLAIS, Arthur PACCARD, Emilie JANSSEN, Clarisse NOGUES** et **Eline MARIETTE.**

LES TAP :
temps d'activités périscolaires :

Suite aux modifications des horaires de classe l'an dernier, les activités périscolaires de 15 h. 30 à 16 h. 30 ont été reconduites pour la seconde année, les lundis, mardis et jeudis, les enfants ayant le choix entre études surveillées, musique, sport et italien, pour un coût de 2 euros par jour. Cette année, l'activité d'italien, gratuite l'an dernier, est devenue payante elle-aussi, le consulat d'Italie ne finançant plus les cours hors du temps scolaire.
Une nouvelle activité, créative, en plus de la zumba et de la garderie est proposée aux enfants le vendredi soir de 15 h. à 16 h. Ce soir-là, la garderie du soir, qui, les autres soirs de la semaine commence à 16 h. 30, est avancée à 16 h. à la fin des activités.

Association Enfance Majuscule

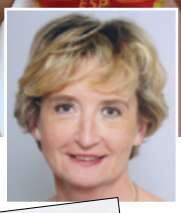

Sophie DE SAINT-LEGER
Vice-Présidente de l'Association

INTERVENTION DANS LES CLASSES

L'Association Enfance Majuscule est intervenue dans les classes de CE2, CM1 et CM2 afin de sensibiliser les enfants au harcèlement ainsi qu'à la maltraitance.
Après avoir projeté des clips, agréés par l'Education Nationale, les élèves étaient invités à réagir.
Le maëtre mot étant « en parler permet de trouver des solutions ».
Christophe LEMAITRE, parrain de l'association est d'ailleurs venu témoigner.
Les interventions dans les classes de CP et CE1 se feront au printemps.

photo Dauphiné Libéré
du 14 novembre 2015

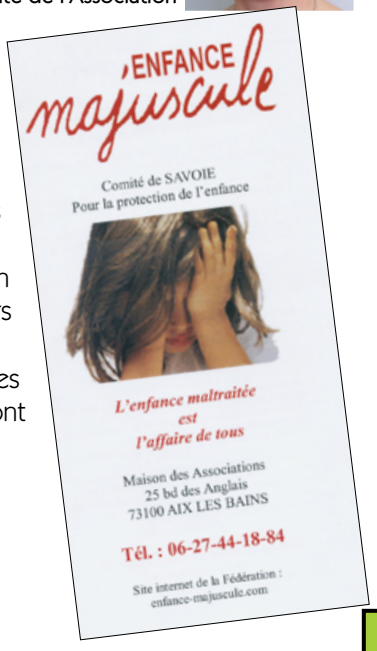

Commission des Travaux

Eric COURSON
1er adjoint

AMÉNAGEMENT URBAIN

Nous allons cette année continuer le travail commencé depuis quelques années en matière de sécurisation des déplacements piétonniers et pensons pouvoir réaliser cette année :

1/ Un véritable trottoir qui partirait du chemin des Cavaliers, en direction du lotissement de Belledonne pour faire la jonction avec celui qui chemine jusqu'à la croix et ceci devra nous faire prendre en compte la dépose d'un ou deux poteaux EDF, porteurs de l'éclairage public. Le dossier est à l'étude et devra de plus être validé par les services départementaux gestionnaires de la voirie.

2/ Toujours chemin de Belledonne mais au Nord de la mairie. Il reste à réaliser le « chainon manquant ». En effet, nous avions sécurisé le secteur « écoles / Chemin du Lac » mais il reste le secteur « Ecoles / Salle Willmott ». La section à la hauteur du four banal étant extrêmement étroite, nous allons proposer un aménagement au sol (ligne blanche) conforté par des bornes en plastique, pour forcer les automobilistes à respecter leurs distances vis-à-vis des piétons. Nous verrons ensuite si les normes nous permettent de pérenniser l'installation par des aménagements en dur.

Eclairage public

En 2015, vous avez pu constater que la réflexion menée depuis plusieurs années s'est concrétisée au printemps, par un essai d'interruption d'éclairage à compter d'une heure du matin. Bien sûr, à l'automne, des ajustements aux niveaux des horaires ont été effectués pour que nos écoliers puissent rejoindre les cars scolaires en toute sécurité. Nous poursuivons ces réflexions en concertation avec la population.

Nous évitons ainsi le gâchis inutile d'énergie fossile et agissons pour le respect de l'environnement. Parallèlement, nous remplaçons au coup par coup les ampoules d'éclairage public. Car, les lampes à « ballon fluorescent » ou vapeur de mercure qui équipent la plupart de nos réverbères ne sont plus autorisées depuis le 13 avril 2015 pour cause de consommation exagérée. Nous les remplaçons au fur et à mesure par des lampes à vapeur de sodium, plus économes en électricité et beaucoup plus efficaces en éclairage. Mais le progrès a un coût. Ces ampoules sont nettement plus chères et nécessitent souvent le changement complet de la « tête de réverbère ». Vous aurez compris que nous évoluons vers ce type d'éclairage au fur et à mesure et qu'il n'est pas possible d'équiper toute la commune en une seule fois.

Merci de nous signaler en mairie toute anomalie d'éclairage public que vous remarquerez. Une liste est ouverte et nous faisons effectuer les réparations en groupant les interventions pour diviser les coûts évidement.

Il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016.

Commission Urbanisme

Gérard VIAND PORRAZ
Adjoint à l'urbanisme

ÉVOLUTION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Le plan d'occupation des sols de notre commune va se transformer en Plan Local d'Urbanisme (PLUi).

En effet, conformément à la loi en vigueur, la communauté d'agglomération du lac du Bourget dénommée récemment « Grand lac », a prescrit courant l'automne 2014 l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal concernant 17 communes dont Tresserve.

Ce nouveau document d'urbanisme aura principalement pour objet, d'une part d'établir une réglementation cohérente entre les différentes communes concernées, tout en préservant leurs spécificités, et d'autre part de prendre en compte les derniers textes législatifs, notamment ceux relatifs au développement durable (loi Grenelle II).

Il s'agit d'une procédure administrative lourde, nécessitant l'intervention de bureaux d'étude spécialisés et d'une instruction en concertation avec les services de l'Etat.

La synthèse des différentes étapes fera l'objet d'un affichage en mairie et les documents correspondants seront mis à la disposition du public.

Le projet de PLUi sera soumis à enquête publique avant d'être approuvé courant 2018.

Jumelage Tresserve Avigliana

Pierre Courvoisier
Adjoint à la Qualité de Vie

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015

CÉRÉMONIE DU « JUMELAGE » TRESSERVE / AVIGLIANA

Les festivités ont débuté dès le samedi par un concours de boule France - Italie organisé de main de maëtre par Gilbert Mermoz, président de l'amicale boule de Tresserve.

Dimanche matin 20 septembre, plus de 150 Italiens avec à leur tête monsieur le Maire d'Avigliana, nous ont fait l'amitié de répondre à notre invitation.

Ils ont été accueillis à leur arrivée par un chant Italien interprété par des élèves de l'école de Tresserve sous la direction de madame Danielle REGOLINI qui s'est fortement investie dans ce projet accompagné par notre accordéoniste local monsieur Bernard HUDRY qui donnait le « tempo ».

2015 a été l'année de l'anniversaire des 52 ans de jumelage.

Après cet accueil chaleureux, ovationné par nos amis Italiens, nous avons assisté à un défilé animé par les lanceurs de drapeaux Italiens (tradition du nord de l'Italie) accompagné en musique par l'orchestre philarmonique d'Avigliana.

Un apéritif dans le parc de la Mairie puis un repas de tradition savoyarde était ensuite servi à nos convives.

Le « clou » de la journée s'est déroulé à l'église de Tresserve. En effet, nous avions sollicité pour l'occasion un jeune virtuose habitant de la commune monsieur Alexandre Prévert.

C'est dans une église dont tous les bancs étaient occupés que Français et Italiens ont eu le privilège d'assister à un concert d'une qualité exceptionnelle ou chaque morceau était suivi d'un tonnerre d'applaudissements, tant le public était sous le charme de ce jeune pianiste.

Pour ceux, plus sportifs, qui voulaient profiter du beau soleil de cette journée, le Club Pédestre de Tresserve emmené par Alain Martinet proposait une balade sur le cheminement piétonnier du lac au grand bonheur de nos invités.

La journée s'est terminée par le pot de l'amitié toujours accompagné par notre ami Bernard HUDRY qui n'avait toujours pas posé son accordéon !

Rendez-vous était pris pour le prochain jumelage mais cette fois c'est Tresserve qui se rendra en Italie et vous en serez bien entendu informé en temps voulu…

Je profite de cet article pour remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal qui m'a aidé dans l'organisation de cette journée ainsi que les bénévoles présents à nos côtés.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre est sans nul doute, celle qui est la plus suivie par la population de Tresserve. Cette année encore ce sont plus de deux cents personnes qui étaient présentes dans le parc de la Mairie très ensoleillé.
Plusieurs porte-drapeaux étaient présents de même qu'une importante délégation de l'association des parachutistes.
Comme maintenant depuis plusieurs années, c'est aux enfants de l'école qu'a été confiée la lecture du manifeste de l'Union Fédérale des Anciens Combattants.
Cette année, la cérémonie a débuté par la remise de la "Croix du Combattant" à trois membres de l'Association : messieurs HAUGUEL, REYNAUD et WARIN par MM. BAUD - Président du Souvenir Français - et EME - Président des Médaillés militaires d'Aix-les-Bains.
L'appel des noms a été fait par monsieur Henri BALAS.
En fin de cérémonie, la "Marseillaise" a été reprise en chœur par les parachutistes, accompagnés des porte-drapeaux et de la population.
Tandis que les officiels remerciaient les porte-drapeaux, la population était invitée à aller boire le verre de l'amitié.
Les prochaines cérémonies à Tresserve auront lieu le 8 Mai, au Monument au Mort et fin mai (date à préciser) au cimetière pour le "Mémorial Day".

Repas des Aënés

DIMANCHE 29 NOVEMBRE 2015

Election oblige ! pour la 1ère fois à Tresserve, le repas des aënés s'est déroulé fin novembre.
Comme l'a souligné le Maire lors de son intervention, dès l'année prochaine, nous reprendrons notre date habituelle, le 1er dimanche du mois de décembre.
En effet, comme il est de tradition, la Municipalité de Tresserve a le plaisir d'inviter chaque fin d'année les aënés de la Commune à partager le « Repas des Anciens ».
Cette année encore, 140 convives avaient répondus présents à notre invitation. Chacun a pu apprécier le repas et profiter de l'ambiance chaleureuse de cette journée.
Une nouveauté dans le service : les élus du Conseil Municipal « Jeunes » de l'école étaient présents et ont participé au service au grand bonheur des convives qui n'hésitaient pas à échanger un petit mot de gentillesse à leur encontre.
Comme toujours, nous pouvons dire un grand BRAVO et un grand MERCI à notre personnel communal et notamment, Patricia Massonnat « aux commandes » de l'organisation de cette journée et Michèle Mermoz qui une fois encore a fait des prouesses dans la décoration de la salle et des tables.
Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous fin 2016 pour passer tous ensemble, Tresserviens, Elus, Bénévoles un bon moment de convivialité.

Vœux du Maire

VŒUX DU MAIRE MERCREDI 13 JANVIER 2015

Comme chaque début d'année, la traditionnelle soirée de cérémonie des vœux du Maire constitue un rendez-vous incontournable pour les Tresserviens.
Il faut dire que cette cérémonie est l'occasion pour le Maire de dresser le bilan de l'année écoulée et d'informer la population sur les projets en cours.
Concernant l'année 2015 de nombreuses réalisations ont vu le jour :
Amélioration de l'accès à la Mairie pour les personnes à mobilité réduite
Poursuite de la sécurisation des élèves avec la création d'un trottoir qui relie le parking de la salle des expositions à l'école.
Le goudronnage du parking de la salle Willmott et de la descente aux clubs de Tennis et de Boules facilitant ainsi l'accès à ces infrastructures.
Sans compter les travaux de voirie (moins visibles) ou d'entretien des bâtiments notamment l'école.
Pour l'année 2016, Jean-Claude Loiseau a dévoilé quelques projets qui devraient voir le jour comme l'aménagement d'un jardin du souvenir au cimetière de Tresserve et toujours dans un souci de sécurité des piétons sur la Commune, la poursuite du trottoir côté sud du Chemin de Belledonnes.
Le Maire a également profité de l'occasion pour remercier le Personnel Communal qui s'investit chaque jour pour répondre aux diverses sollicitations de nos administrés.
Ses remerciements sont allés aussi en direction des bénévoles des différentes associations présentes pour leur dynamisme et le temps qu'ils consacrent pour le bien être de nos concitoyens.
Comme il est de coutume, cette soirée s'est terminée en toute convivialité autour de la traditionnelle galette des rois et du verre de l'amitié.
Chacun a pu ainsi échanger avec les élus présents sur l'année écoulée et sur les projets à venir.

Mairie

Les Services de la Commune vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches.

Mairie de Tresserve - 40 chemin de Belledonne - 73100 Tresserve

Horaires d'ouverture de la mairie au public : **04 79 61 45 20**

Lundi	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi		14h00 - 17h00
Mercredi		14h00 - 19h00
Jeudi	8h00 - 12h00	
Vendredi		12h00 - 17h00

Les permanences de Monsieur le Maire (sur rendez-vous exclusivement)
Mercredi de 15h30 à 18h00 et Samedi de 9h00 à 12h00

Population totale en vigueur à compter du 1er janvier 2014 : **3 289 habitants**

NUMÉROS UTILES

Médecin de Tresserve
04 79 54 51 06

Pharmacie de Tresserve
04 79 88 02 03

Pharmacie de garde : **3915**

Cabinet dentaire : **04 79 88 99 11**

Infirmière : **07 70 41 71 33**

Assistante sociale :
04 79 70 63 70
(Mme HOURLIER, basée à Aix-les-Bains)

Gendarmerie d'Aix-les-Bains :
04 79 61 15 00

Grand Lac (communauté d'agglomération) :
04 79 35 00 51

MJD (maison du droit et de la justice) :
04 79 34 00 53

École maternelle : **04 79 88 15 78**

École élémentaire : **04 79 61 30 69**

Poney-Club de Tresserve

Sophie DE SAINT-LEGER
Conseillère municipale

Depuis 2007, le Poney-Club de Tresserve (chemin de Pierre Morte) vous accueille dans une structure familiale pour le plus grand plaisir des petits et des grands.
Dès 4 ans les enfants peuvent venir découvrir l'équitation sur des poney adaptés toute l'année, et sous forme de stage pendant les vacances scolaires.

Audrey Guérand, monitrice d'équitation BPJEPS, et son équipe (élèves moniteurs et stagiaires) proposent une pédagogie ludique pour établir une relation de confiance avec les chevaux et les poneys.
Dès 6 ans, les enfants peuvent participer aux animations organisées par l'Association des Cavaliers de Compétition du Poney Club de Tresserve composée de cavaliers du club et de parents bénévoles : jeux à poney, challenge de concours de saut d'obstacle, de dressage, de western…
Le Poney Club de Tresserve accueille également les adolescents et les adultes qui, sur les chevaux du club ou avec leur propre monture (pension chevaux et poneys), peuvent s'initier ou se perfectionner dans la discipline de leur choix (saut, dressage, complet, trec, pony games…).
En effet Audrey vous propose un enseignement d'équitation classique dans plusieurs disciplines avec la possibilité de sortir en compétition de niveau club et amateur avec une orientation concours de saut d'obstacle.

Le Poney Club de Tresserve travaille en étroite collaboration avec deux monitrices indépendantes spécialisées :
Alexandra Trabbia, monitrice d'équitation BPJEPS, propose aux adolescents et aux adultes de découvrir ou de se perfectionner en équitation Western ainsi que de sortir en compétition Western.
Clémentine Costes, monitrice d'équitation BPJEPS et équithérapeute propose une section handisport aux groupes comme aux particuliers afin d'amener un moment de plaisir et de bien être grâce au cheval.

Le Poney-Club accueille les adolescents et les adultes

Chaque année au mois de juin un spectacle de fin d'année ouvert à tous vous est proposé pour passer un moment agréable et vous montrer le travail de nos petits et grands cavaliers.

Pour nous contacter :
Audrey : 06 03 26 01 18
Alexandra : 06 18 68 91 62
Clémentine : 06 72 06 47 25

Animaux & nuisances sonores

PROLIFÉRATION DES CHATS ERRANTS

Le secrétariat de la mairie est de plus en plus alerté sur le problème de la prolifération des chats errants sur notre commune.

Afin de tenter d'éradiquer ce problème, nous menons actuellement une campagne de stérilisation.
Chacun de nous est concerné dans son quartier et nous vous demandons de signaler à la mairie (04 79 61 45 20) tout animal suspect afin que nous puissions faire intervenir le service des Amis de Bêtes qui procèdera de la façon suivante :

- Capture des chats dans des cages adaptées.
- Stérilisation et tatouage par un vétérinaire.

Ces chats seront ensuite remis en liberté dans le milieu naturel, mais sans risque de se reproduire.

⚠ afin de faciliter le travail des bénévoles qui interviennent nous vous demandons de ne surtout pas nourrir ces animaux.

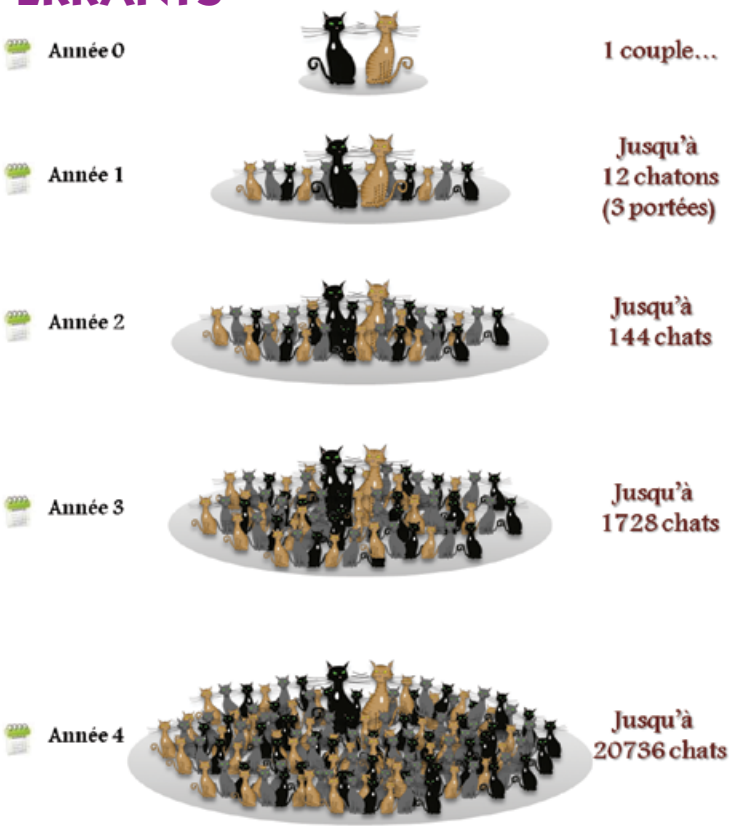

LES ANIMAUX EN LAISSE

La tenue des chiens en laisse sur la commune est obligatoire. Nous rappelons qu'une déclaration en mairie est obligatoire pour les propriétaires de chiens classées catégories 1 ou 2. Nous vous remercions de bien vouloir faire attention à vos animaux de compagnie lors de leur promenade quotidienne et de respecter le bien être de chacun en laissant la chaussée propre. Des sacs sont à votre disposition dans différents points de la commune.

LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, taille-haies ou souffleurs de feuilles... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Mairie

LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Vous souhaitez obtenir les documents suivants :
carte nationale d'identité, copie d'acte de naissance, de mariage ou de décès, dossier de naturalisation, carte d'électeur, dossier de mariage…
Les cartes nationales d'identité délivrées entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera. Cette nouvelle règle n'est pas applicable pour les mineurs.

Recensement militaire :
A compter de la date de leur seizième anniversaire, tous les jeunes garçons et filles de nationalité française, résidant à Tresserve doivent obligatoirement se faire inscrire à la Mairie et ce dans les 3 mois suivant leur date anniversaire. Se munir du livret de famille et de la carte nationale d'identité.

Quelques conseils facilitant votre installation sur Tresserve :
Carte Grise (à effectuer à la Préfecture de la Savoie) : en cas de déménagement ou d'aménagement, le changement d'adresse est obligatoire sous 30 jours, ou sous 15 jours s'il s'agit d'un nouveau véhicule. L'imprimé est disponible au secrétariat ou sur Internet.

Inscriptions scolaires :
inscriptions ouvertes à partir de mi-février. Merci de bien vouloir vous munir des documents suivants : le livret de famille à jour, (jugement de divorce si besoin), un justificatif de domicile récent, une pièce d'identité.

Demande de passeport :
toutes mairies en France équipées du recueil biométrique.
Si vous choisissez Aix-les-Bains merci de prendre rendez-vous au 04.79.35.78.93, police municipale d'Aix-les-Bains (Savoie), 4 rue Jean Monard.

Depuis le 1er décembre 2013, les demandes de titre de séjour sont à effectuer en préfecture uniquement.
Dans les deux cas suivants, veuillez prendre rendez-vous auprès de la Préfecture ou par internet à l'adresse suivante :
HYPERLINK «http://www.savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France» www.savoie.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France

Service de l'Eau Potable :
VEOLIA : 0 810 000 777
Permanence au bureau de Tresserve (30, chemin de Pierre Morte)
le mercredi de 13h30 à 18h00
la SAUR : 0 810 402 402
Pour les quartiers de Chemin Sous Bois

Service Taxi :
(réservé aux personnes âgées)
La Mairie de Tresserve et le club de l'Âge d'Or rappellent aux personnes de plus de 70 ans désirant bénéficier des trajets aller-retour sur le marché d'Aix-les-Bains, les mercredis et les samedis, qu'elles peuvent acheter leur billet, au prix de 1 euro, au club de l'Âge d'Or le jeudi après-midi à partir de 14h30 (face à la Mairie) ou directement en mairie aux heures d'ouverture.
Le départ a lieu, du parking de la Mairie à 8h30 - Retour vers 11h00. Cependant, pour les personnes qui ne pourraient se rendre à la mairie par leur propre moyen, nous offrons maintenant la possibilité de commander le taxi un peu à l'avance pour qu'il vienne les chercher ou les ramener directement chez eux, moyennant le payement de la différence du trajet de chez eux à la mairie. Pour demander ce service : appeler directement le taxi au 04 79 35 00 10.

Urbanisme :
Les démarches en matière d'urbanisme
Suite à la réforme du code de l'urbanisme d'octobre 2007, il est conseillé de se renseigner en Mairie avant de déposer une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable …) ainsi que pour les autorisations de pose d'enseigne et d'aménagement d'Etablissement Recevant du Public (magasins notamment).
Il existe des collectes d'encombrants sur réservation auprès de Grand Lac (04 79 35 00 51) prochaines dates : 8 mars ;10 mai ;19 juillet.

Défibrillateurs :
En cas de besoin, des défibrillateurs sont à votre disposition dans la commune auprès des établissements suivants :
- Les jardins de Lamartine (1 chemin de l'observatoire) ;
- Arc en ciel (50 montée de Tresserve) ;
- La maison de retraite (51 montée de la reine Victoria).

La résidence seniors :
« les jardins de Lamartine » au 1 chemin de l'observatoire (en face de la boulangerie), vous accueille dans leur restaurant tous les midis avec un menu différent chaque jour à 23 euros. Renseignements au 04 79 35 31 31

État civil

NAISSANCES

MARIAGES DE MI MARS 2015 ‡ fin dÈcembre 2015

ACKERMANN Chlomo Aron 9 octobre 2015

KATZENSTEIN Haya

AMZALLAG NoÈmie 16 juillet 2015

MEYER Abraham

MARIAGES

AZOULAY Mikhal Solika 1 avril 2015

OHAYON Daniel Abraham

BALLOT Ornella Elsa 23 mai 2015

PICHAT GrÈgoire Philippe NoËl

BASLY Anne-Laure 30 mai 2015

GROS Yannick, Michel

DÉCÈS

BELLITI Baroukh 1 octobre 2015

COHEN Braha

BERTHIER Anne-Lise Claire Yvonne 11 juillet 2015

JAILLOT Boris

BOGAERT Virginie BÈatrice 3 juillet 2015

DEHAIS Damien Xavier Christian

BOURGOGNE Marine Violaine 27 juin 2015

PAYAN Colas

BOUVIER Fabienne Marie-ThÈrese Christiane 4 juillet 2015

D…SPR…S Patrick

BROCHIER Edwige Marie Justine 18 juillet 2015

MOGNON Florian

CLERC GaÈtan Jean Fabien 29 ao˚t 2015

SEEWOONUNDUN Anshuya Devi

COHEN Aaron 1 octobre 2015

ELBAZ Ayala Simha

COHEN ESCALI Loup, Alain, Lionel 12 dÈcembre 2015

KOURLICHTCHOUK Svitlana MykhaÓlivna

DECARLINI GaËlle Gabrielle Jeannette 13 juin 2015

GROSJEAN MichaËl

DESBIOLLES Nadia Catherine 25 juillet 2015

PICHOLLET Pascal

FERRAND Nicolas Alexandre Julien 29 ao˚t 2015

PAGET Marielle

FORESY Isabelle, Jeannette 12 dÈcembre 2015

WURFFEL Pierre, Louis, Marie

FUKSMAN Anna 4 septembre 2015

MUFFAT-»S-JACQUES Antoine Alfred AndrÈ

GUTMANN Brocho Freyda 10 ao˚t 2015

WEISZ Avi

HALIMI Tsipora 16 janvier 2015

TEBOUL Raphael Steeve

KAMMOUN RÈvahia Deborah Rebecca 4 septembre 2015

TCH…NIO Guillaume

MOLLARD Alexandra Antoinette Anna 13 juin 2015

SANDON Guillaume Pascal

Le club de l'Age d'Or

Groupe de marcheurs

PAS SI VIEUX QUE L'ON VOUDRAIT LE CROIRE

Contrairement à ce que l'on pourrait penser en voyant nos têtes joliment grisonnantes, les activités du Club sont encore très dynamiques.

Chaque Lundi à 14 heures 30 départ (devant le Club) pour une marche - promenade - à travers notre village d'environ 2 heures (photo en haut)

Il reste des places pour la belote où des partenaires sont très recherchés, notamment des messieurs.

Tous les mardis, de 17 à 19 heures - c'est l'Atelier Informatique (photo à droite). Depuis le 6 octobre - date de rentrée - c'est avec beaucoup d'assiduité que les 16 inscrits se retrouvent au Club pour suivre les cours d'initiation à l'Informatique. Après avoir examiné de manière très approfondie leur matériel, les participants ont abordé les règles du courrier et du classement avant de poursuivre vers le traitement de texte, les tableurs et enfin finir avec le traitement des photos.

Chaque Jeudi, à partir de 15 heures, c'est la rencontre « convivialité » ou chacun peut, selon ses envies, jouer aux cartes (belote), jouer au Scrabble ou tout simplement « papoter » avec les amies tout cela en attendant le « goûter » vers 17 heures.

Enfin, pour terminer la semaine, tous les vendredis à partir de 14 heures,

dans les salles de la Mairie, il y a séance de Yoga.

Et à partir de 15 heures, au Club - SCRABBLE en Duplicate.

Le mardi 19 janvier, une réunion très conviviale réunissait plusieurs participants à l'atelier informatique du Club de l'AGE d'OR afin de clore l'exercice 2014-2015. Entre le mois de mars et le 30 juin, pas moins de 33 séances ont accueilli un total de 280 participants.

Nos séances reprendront à partir du mois d'octobre et se tiendront chaque mardi de 17 à 19 heures, ceci à la demande des participants.

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve

Delphine HAECKER
Adjointe à la Vie Associative

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Au cours de l'assemblée générale, Véronique Schmit, présidente, et les membres du Conseil d'Administration remercient les adhérents de leur fidèle soutien.

BAPTÊME DE LA ROSE

L'aménagement du site Lamartine a incité notre association à rappeler l'attachement du poète à Tresserve. Nous avons eu l'idée de lui dédier une rose. Lors des recherches faites à l'occasion de la préparation du livre « MAIRIE DE TRESSERVE, demeure et jardin d'Hellen Willmott » nous avons fait la connaissance de Dominique Massad, grand créateur de rose qui nous a ouvert son catalogue : Nous avons choisi une rose romantique et proche des roses anciennes.

Le choix de la rose, son inscription auprès de l'Institut National de la Protection Industrielle, la plantation des premiers prototypes ont abouti au baptême qui s'est déroulé le 20 juin dernier devant un public nombreux, avec la participation des enfants de l'école, et s'est terminé par un lâcher de ballons.

EXCURSION

Le 16 septembre dernier, l'Association a organisé une sortie dans la Drôme et l'Isère. Nous avons découvert le Palais Idéal du Facteur Cheval, monument inclassable conçu par un homme passionné qui est allé au bout de son rêve et en a fait l'oeuvre de sa vie. Grâce à la visite guidée de St Antoine L'Abbaye, nous avons appris que ce lieu fut le siège du plus grand ordre hospitalier avant les guerres de religions.

CYRIL CONSTANTIN

Depuis 1 an, nous travaillons sur la biographie et l'œuvre d'un artiste autodidacte, peintre et inventeur qui a vécu à Tresserve : Cyril Constantin.
Nous avons eu accès à de nombreux documents et, encadrée par Geneviève Frieh-Giraud, une commission a été chargée de les trier et les répertorier.
Trop méconnu, nous avons découvert au fil des mois, un personnage hors-norme, génial et créatif...
Geneviève a débuté son travail de rédaction avec rigueur, précision et professionnalisme.
Le bon de souscription pour le livre « Cyril Constantin, Artiste Singulier » est joint à ce bulletin municipal. (verso)
Le lancement et la dédicace du livre auront lieu le samedi 21 mai 2016.

QUELQUES PROJETS

Recherches sur les observatoires - Excursion en octobre - Parcours pédestre fléché dans le village avec informations sur les principaux sites et monuments-arrivée de l'eau et électricité… N'hésitez pas à nous faire part de vos idées d'actions concernant le patrimoine de Tresserve.
Pour nous contacter adresser vos courriers à : **Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve,** Mairie de Tresserve, 73100 TRESSERVE ou par courriel : patrimoinedetresserve@yahoogroupes.fr

CYRIL CONSTANTIN, ARTISTE SINGULIER (1904-1995)

Le savoyard Cyril Constantin découvre par hasard la peinture et consacre alors sa vie à l'art. D'abord peintre, il est rapidement reconnu par la critique. Son tempérament bouillonnant l'amène ensuite à explorer de multiples techniques : sculpture, émaux, vitraux, métallisation, puis plus tard peinture de lumière avec l'invention de la « cyrilovision »…

Malgré l'appel du succès, afin de garder son indépendance, il choisit de vivre et créer dans sa région natale.

Il s'installe en 1952 à Tresserve, au bord du lac du Bourget, et se proclame empereur du royaume de « Cyrilie » où il reçoit de nombreux visiteurs célèbres.

Il laisse une œuvre considérable, méconnue aujourd'hui, que l'on peut rattacher au mouvement de l'Art Singulier.

Il est inhumé au cimetière de Tresserve.
Format 220x280, 200 pages, nombreuses illustrations quadrichromie.
Date de parution : 21 mai 2016
Prix public : 45 €
Prix de souscription : 35 €
Date limite de souscription : 31 mars 2016

Par Geneviève FRIEH-GIRAUD

BON DE SOUSCRIPTION
« CYRIL CONSTANTIN, ARTISTE SINGULIER »

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

Tél. ..... Mail .....

Je commande ..... livre(s) x 35 € Total : ..... €

Chèque bancaire à adresser et à libeller à l'ordre de :

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve, Mairie, 73100 Tresserve

Association Culturelle de Tresserve

La troupe i-Tartufi ont joué « Tailleur pour dames »

Exposition : 18 et 19 avril 2015

Reconnues pour leur beauté pittoresque, les Gorges du Sierroz, classées depuis 1910 parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, ont accueilli d'illustres visiteurs et de nombreux touristes pendant deux siècles. L'exposition nous présente les multiples facettes de ce site au travers de panneaux, maquette, photographies,… et film commenté.

Près de 230 personnes ont pris plaisir à s'instruire avec les 13 panneaux et la maquette de la cascade et de son moulin animée et commentée par son concepteur. Le samedi soir, deux films, réalisés en 1957 par un instituteur aixois, nous ont permis de retrouver des paysages familiers.

Théatre : 6 juin 2015

Après une quinzaine de représentations dans nos Pays de Savoie, la dizaine de comédiens de la troupe i-Tartufi nous ont fait le plaisir de jouer pour la dernière fois la pièce, savoureuse « Tailleur pour dames » de G. Feydeau : «Pour cacher un début de liaison avec une de ses clientes, le docteur Moulineaux se lance dans une cascade de mensonges, pirouettes et dissimulations face à sa femme, sa belle-mère, le mari de sa maëtresse, l'amante de celui-ci qui fut jadis la sienne.»

Un moment de détente et de rires pour les 120 spectateurs qui se sont délectés avec ce vaudeville présenté en tenues d'époque.

Conférence : 11 septembre 2015

Jean Claude Garnier est un conteur

exceptionnel. Il a su captiver l'assemblée de 120 spectateurs venus découvrir ses aventures dans le parc de Yellowstone.

Notre globe trotter a partagé les récits de ses différents séjours, chaque hiver depuis près de 30 ans, dans ce parc séculaire. Des anecdotes très vivantes tant sur les hommes, mais aussi sur la faune et la flore de ce monde lointain et de ses paysages majestueux avec ses phénomènes géothermiques au cœur d'un super volcan.

Un moment de découvertes à travers le film mais surtout des échanges nourris qui ont suivi permettant d'entrevoir le temps de ces 100 minutes les différents visages de ce parc grandiose.

Concert : 17 octobre 2015

C'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli un enfant du village, Fabien Malgrand, ainsi que son épouse, Emily Collomb, et son beau-frère, Maxime Collomb, pour un concert d'exception. Durant pratiquement 2 heures de musiques, le groupe

MaFaMily Trio nous a entrainé sur des airs de pop, jazz, soul et groove. Emily n'a pas hésité à descendre parmi les spectateurs pour les faire chanter et danser.

Des chansons revisitées par le groupe mais aussi des morceaux de leurs compositions ont amené près de 200 spectateurs à battre la mesure en rythme parfois effréné.

Film jeunesse : 6 novembre 2015

Des enfants de 5 ans s'égarent dans la forêt après que leur maitresse se soit évanouie en mangeant un fruit sauvage. Ils rencontrent alors un enfant fugueur de 14 ans, Tom le cancre, qui vit dans un chêne centenaire et qui leur propose un marché …

Ce film, du cinéaste ardéchois Manuel PRADAL, est un conte moderne, jovial et burlesque, qui a ré-enchanté petits et grands par sa fantaisie et sa tendre impertinence.

Pour nous contacter :

Sylvie Girardet (présidente)
06 74 38 48 56
president@actresserve.fr

Pour tout savoir sur notre association et nos manifestations, consulter sur le site : http://actresserve.fr

Associations

L'ensemble du bureau

25 AVRIL AU 3 MAI 2015

EXPO : ASSOCIATION DE PEINTURE COULEURS VIVENT

Les membres de l'association de Peinture COULEURS VIVENT ont exposé leurs réalisations, à la Salle Ellen Willmott du 25 avril au 3 mai 2015. Le thème, proposé par Martine VIBERT, animatrice des ateliers, était « MATIÈRE », une façon de laisser chacun exprimer sa créativité en alliant peinture et texture. Les adhérents ont eu le plaisir d'accueillir un grand nombre de personnes curieuses de découvrir une grande diversité de tableaux exécutés dans différentes techniques telles que l'aquarelle, l'acrylique et le pastel.

Notre prochaine exposition peinture aura lieu du vendredi 29 avril au dimanche 8 mai 2016.
Le thème sera... à découvrir à partir du vendredi 29 avril 2016, tous les après midi de 14 h 30 à 19 h.

Pour tout renseignement :
06 23 32 60 53

Les ateliers ont lieu les lundi et mercredi de 15 h. à 17 h. 30, jeudi matin de 9 h. à 11 h. 30 et jeudi soir de 18 h. 30 à 21 h., à la salle de la mairie.

Les inscriptions peuvent se faire en cours d'année.

Adhésion 25 euros
La séance de 2 h 30 : 13 euros,
les 4 séances consécutives : 39 euros.

11 ET 12 AVRIL 2015

EXPO : ATELIER DE SCULPTURE SUR BOIS

Les 11 et 12 avril, l'atelier de sculpture sur bois « Marcel Girard » a présenté Salle E. Willmott plus de 250 pièces (Œuvres réalisées par ses adhérents au cours de l'année).

SCULPTURE : Rondes bosses et des Bas et hauts reliefs : environ 190 pièces.

MARQUETERIE : Environ 80 tableaux.

La marqueterie a débuté en 2005. Elle intéresse de plus en plus de personnes.
Les sujets traités sont très diversifiés.
Beaucoup de progrès sont réalisés chaque année en terme de qualité et de précision pour la réalisation.
Les visiteurs sont toujours étonnés par la diversité des couleurs, seuls des bois naturels sont utilisés.
La sculpture qui existe à Tresserve depuis 1987 évolue aussi constamment. Les adhérents ont le libre choix de leurs réalisations ou de leurs créations ce qui apporte une diversité passant du statuaire classique à des sujets beaucoup plus ludiques, ou contemporains.
Des stages internes sont organisés chaque année, et nous présentions une « tête de Breton » en bas relief et des « moines » réalisés en ronde bosse.
Les visiteurs peuvent ainsi mesurer l'interprétation et la vision de chacun à partir d'un même sujet.
Les démonstrations de sculpture et de marqueterie suscitent toujours beaucoup d'échanges.
L'association remercie les 500 visiteurs que nous avons reçu ce week end, pour l'intérêt qu'ils portent aux œuvres et leur questions pertinentes.
L'atelier de sculpture fonctionne tous les après-midi et compte une quarantaines d'adhérents.

Association du Sou des Écoles

La 4e édition de la braderie du Sou des écoles a été un succès. Cet évènement concernant uniquement la vente d'articles d'occasion pour enfants, devient un rendez-vous incontournable dans le bassin aixois. Beaucoup de personnes désireuses de faire des affaires nous réclament une animation similaire au printemps... à suivre !

Cette année le Noël du Sou a eu lieu salle des expositions le jeudi 17 décembre dans l'après-midi. Les parents ont pu découvrir les décorations réalisées par leurs enfants en classe et mises en vente au profit du Sou. De plus ils ont pu partager un moment convivial autour d'un gouter et d'un vin chaud.

Grâce à la participation du Sou certaines classes vont pouvoir s'initier au ski de fond (CE1 & CM2) et aux raquettes (CP) pendant plusieurs séances au Revard.

Le Sou des Écoles profite de ces quelques lignes pour remercier les parents bénévoles ainsi que les services de la mairie toujours disponibles et à l'écoute !

Bonne année à tous !

Hosukwan

TAEKWONDO ENFANTS

Les enfants ont reçu leur nouvelle ceinture, après une saison de travail assidu, et un passage de grades toujours un peu stressant.
Encadré par Fabrice ANDREYS professeur, Corinne LOCATELLI et Patrick SELLIER assitants, la section Taekwondo Enfants de Hosukwan se porte bien.
Les cours se déroulent le mardi de 17h30 à 19h et le jeudi aux mêmes horaires avec le Hapkido enfants.

TAÏCHI CHUAN

A chaque fin de trimestre la section Taïchi Chuan reçoit Maëtre Chalamon, salle Willmott. Ses interventions jalonnent la progression des élèves en Taïchi Chuan sur plusieurs saisons.
Lors de sa dernière intervention, le Maëtre a remis les diplômes de fin de cycle au participants.
Une petite cérémonie qui prendre une importance toute particulière en sa présence.

QI GONG ASSIS

Depuis cette saison, l'association Hosukwan possède le label « Bouger sur Prescription » qui permet de dispenser une pratique adaptée en Taichi Chuan, Qi Gong et autodéfense, pour les personnes en reprise d'activité, en situation de handicap, de maladies chroniques ou dégénératives.
Un cours de Qi Gong Assis a été mis en place dernièrement, ce cours permet une approche progressive de la pratique pour les seniors, les convalescents et les personnes en fauteuil.
Bouger sur prescription est un organisme géré par le CDOS (comité départemental olympique de Savoie). Les acteurs sont : la caisse d'assurance maladie, la maison des réseaux de santé de Savoie, la région, l'ordre des masseurs kinésithérapeutes, le ministère des sports, et bien d'autres organismes.
Cette plateforme met en relation des professionnels de la santé (médecins, chirurgiens, kinésithérapeutes, infirmières, etc.) et des associations sportives labellisées.
Quatre animateurs de l'association Hosukwan ont été formés pour animer des séances spécifiques et l'association a mis en place plusieurs cours de disciplines adaptées.

Renseignements : **Yves ROBERT 06 32 95 03 38**
www.hosukwan.com

Le TC Tresserve au son des raquettes

Juin 2015 : Il y avait certes la fête de la musique sur le plateau aixois, comme partout en France, mais il y avait aussi, à Tresserve, organisé par le TCT, le tournoi annuel de l'école de tennis. Et nul doute que la partition, à l'image des festivités organisées dans notre belle Savoie, a été à la hauteur de l'événement.

De nombreux compétiteurs se sont ainsi retrouvés, instruments à cordes en mains, pour jouer une cinquantaine de morceaux appréciés du public venu nombreux. Sorties des musettes pour l'occasion, les balles ont effectué moult chorégraphies sous la direction avisée de jeunes compositeurs de talent.

L'orchestre au grand complet s'est réuni en fin de journée pour lever les flûtes de l'amitié autour d'un buffet dënatoire qui lui aussi a trouvé son public.

L'occasion également d'inaugurer le tout nouveau chalet octroyé par la mairie au TCT, avec les chaleureux remerciements du club en retour.

Quelques minutes auparavant, en présence de Monsieur Le Maire et de ses adjoints, l'équipe dirigeante du TC Tresserve déroulait la dernière partition de la journée : le palmarès. À savoir : **catégorie 1** : vainqueur Kelly MANNEVEAU / finaliste Lois MOBIO ; **catégorie 2** : vainqueur Nathan PARPILLON / finaliste Victor ALLAIS ; **catégorie 3** : vainqueur Sabrina BRUYERE / finaliste Fanny GONNET ; **catégorie 4** : vainqueur Ysatis MANNEVEAU / finaliste Nicolas MILETIC.

Aucune fausse note n'est venue dérégler cette belle journée estivale, dont la portée aura à coup sûr convaincu chacun de se retrouver aussi nombreux pour l'édition 2016.

L'AST Football-Club

Profitant de la trêve hivernale, le président M. Philippe SALVATORE, en collaboration avec le bureau et les entraineurs, a tenu à faire le point sur la première partie du championnat de football 3è division poule A.

L'équipe de Tresserve se situe à la huitième place sur quatorze équipes. On peut espérer mieux sur la deuxième partie du championnat ! Cette équipe étant en pleine reconstruction. Le président mise sur l'engagement des entraineurs et la bonne volonté des joueurs pour y arriver.

Il a felicité le dynamisme de l'équipe vétérans, une douzaine de joueurs tous issus du Football-Club de Tresserve. Ceux-ci organisent douze rencontres, en général le vendredi soir et trois toumois dans la saison.

Lors de cette réunion, il a tenu également à remercier la Mairie de Tresserve pour avoir donner l'autorisation d'implanter deux abris sur les bords du stade pour les coachs et les remplaçants de chaque équipe.

Concernant les manifestations, le Football-Club de Tresserve a organisé un concours de pétanque le 5 septembre 2015, une soirée dansante le 31 octobre 2015 qui a renconfié un vif succès et un concours de coinche qui s'est déroulé le 5 décembre 2015.

Celles à venir :

- Un concours de belote prévu le 30 janvier 2016 à la salle des Expositions, concours qui attire toujours beaucoup de monde.
- Un tournoi de Foot seniors en salle prévu au gymnase de Marlioz le 20 février 2016.

Restauration possible lors de ces deux manifestations.

Enfin, le président informe qu'il est toujours à la recherche de bénévoles et de jeunes motivés pour pratiquer ce sport.

Pour contacter le Club n'hésitez pas à appeler M. Salvatore : 06 14 69 02 38 ou par mail : philippesalvatore@.sfr.fr

Association de Défense de l'Environnement du Lac 73

La garantie écrite dans le permis de construire précisant qu'aucune discothèque ne serait instaurée dans le château de Bonport avait rassuré l'Association de Défense de l'Environnement du Lac (ADEL 73). Néanmoins, elle reste sur ses gardes, d'autant que le prochain passage au PLU pourrait modifier sensiblement la donne.

En attendant que ce projet n'avance, ADEL 73 pensait pouvoir couler des jours tranquilles. Mais c'était compter sans les deux nouveaux établissements festifs, qui sont venus jouer les trouble-fête, au cours de l'été 2015, à l'entrée d'Aix-les-Bains.

ADEL 73 s'inquiète de la tournure prise par l'entrée d'Aix-les-Bains.

Mamie Jane et le restaurant de la Plage d'Aix, concepts directement inspirés des bars d'altitude, ont en effet créé, l'été dernier, d'importantes nuisances sonores, perturbant le sommeil, tant des riverains aixois, que des habitants de l'extrémité nord de la colline de Tresserve. Des plaintes au procureur ont été déposées. Une pétition a circulé. Un courrier du maire de Tresserve au préfet n'a pas calmé les amplis.

Le concept d'établissements spécialisés dans le divertissement alcoolisé, est déjà vivement dénoncé dans les stations de sports d'hiver par procureurs, magistrats, et autres médecins de la traumatologie du ski.

Des négociations menées avec la mairie d'Aix-les-Bains visant à pérenniser cette situation au bar de la Plage sont une grande source d'inquiétude pour l'association.

ADEL 73 est donc, une nouvelle fois, montée au créneau. Car sous l'étiquette de « Bar-restaurant ou bistrot festif », ces établissements sont en fait des boëtes de nuit dissimulées (avec Dj, bars, musique amplifiée, danse en plein air).

Comme c'est déjà le cas dans certaines stations de ski, les restaurants traditionnels, pour survivre, n'ont souvent pas d'autre choix que de s'y mettre aussi. Quid de l'avenir des bords du lac dans leur ensemble ?

« L'Ibization » et ses conséquences néfastes guettent (voir Ibiza sur Wikipédia).

Va-ton laisser s'ouvrir la boëte de Pandore ?

Plus d'informations sur le blog de l'association en tapant : ADEL 73 sur Google, ou directement à l'adresse : http://collinedupoete.eklablog.com

Association de Défense de l'Environnement du Lac 73

La Colline du Poète
10, allée Raphaël
73100 TRESSERVE
asso.adel73@gmail.com

Association Rev'Artravis et sa Compagnie

Partager ses passions… Ateliers théâtre pour adultes, rencontres poétiques et littéraires, créations de spectacle et conférences sur les arts.

Année 2015 :

Le 31 mai :
salle des mariages.
Lecture de larges extraits tirés du livre de Tracy Chevalier « La Jeune fille à la perle » par deux comédiens sur projection de tableaux de Johannes Vermeer, en partenariat avec « Voir Vraiment »

Du 11 au 17 Juillet : La Compagnie Rev'Artravis se produit à Avignon, dans le cadre de présences Chrétiennes du festival OFF d'Avignon - représentations par la Compagnie Rev'Artravis d'une reprise du spectacle « Veilleur où en est la nuit ? » textes Jean-Pierre Lemaire, interprétation Marie-Christine Mills, dans une mise en scène de Krystia Mova, ainsi que la lecture du Cantique des cantiques par Krystia Mova.

Le 28 novembre :
salle polyvalente « Le mariage forcé de Molière » par la Compagnie Rev'Artravis.
Le spectacle très apprécié par le public sera rejoué prochainement à Annecy et dans d'autres villes en Savoie.

Janvier 2016 :
Reprise des ateliers d'initiation au théâtre le mercredi de 19h30 à 21h30.

Présidente de l'association :
Palmire Serville : 0612682361
Responsable du théâtre :
Krystia Mova : 0479611507

courriel : revartravis@sfr.fr

D'hier à aujourd'hui, histoire du Four Banal de Tresserve

par Jean-Claude COLLAUDIN,
membre de l'association de la Sauvegarde
du Patrimoine de Tresserve.

Le pain a toujours été la nourriture de base du français comme les pâtes le sont pour l'italien et le riz pour le chinois.

Photo J.Collaudin

Jusqu'à la révolution le pain était produit dans des fours banaux (La banalité est un édifice que le Seigneur devait entretenir et mettre à la disposition de ses sujets qui, en contrepartie, lui réglaient un droit d'usage appelé également banalité). Les habitants devaient utiliser le four du Seigneur sinon ils étaient pénalisés (de bans). A la fin du Moyen-âge les fours ont été albergés (Ou ascencés) à un particulier ou à un groupe d'habitants moyennant une redevance avec quelquefois des contraintes concernant son exploitation et le bois nécessaire à son fonctionnement. De plus lorsque le pain était vendu à l'extérieur de la commune, l'acheteur devait généralement payer une taxe.

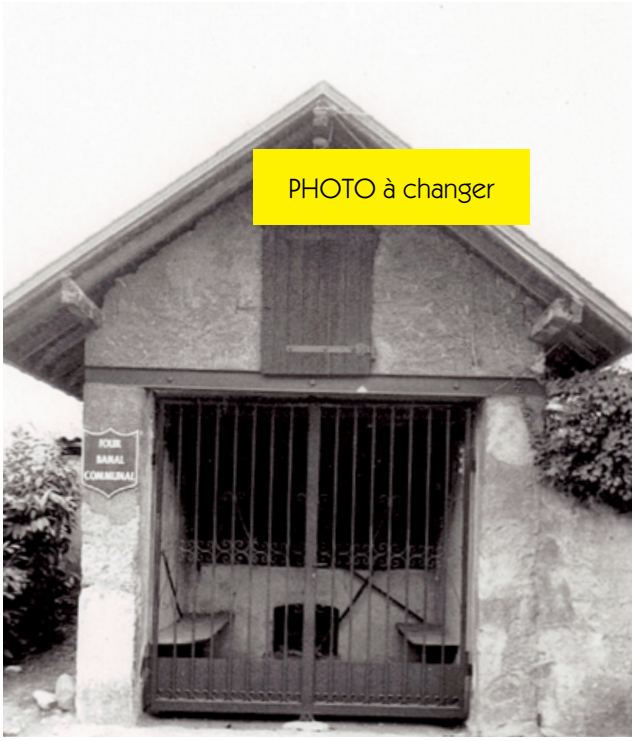

Après la révolution ces fours ont été gérés par les communes.

Les fours banaux constituaient un lieu de production du pain mais aussi un lieu d'échange des villageois comme pouvaient l'être également les lavoirs, les fontaines…

Les Services du patrimoine de Savoie ont fait, en 2002, une enquête sur les fours autour du lac du Bourget : 293 fours communaux ont ainsi été identifiés. Un seul subsiste à Tresserve.

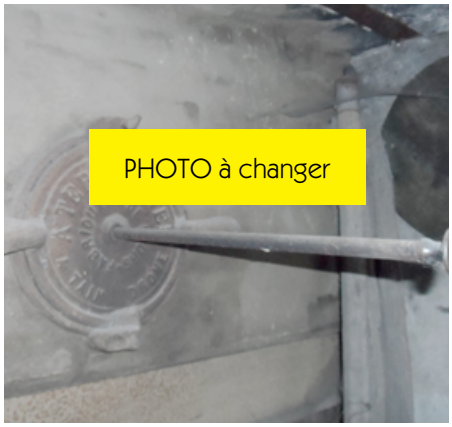

Seul le four du nord est encore visible aujour'hui.

Ce four a été remis en service au début des années 80 par le comité des fêtes présidé par M.CARIOU. C'est Roger CACHOUX membre de ce comité, mais aussi de l'association pour la sauvegarde du patrimoine qui était le fournier. Il recevait la pâte de l'établissement Chapaton. Les membres du comité l'assistaient et vendaient le pain devant le four le dimanche matin.

Pour chaque fête, le comité produit ainsi 200 à 250 pains de campagne et 120 brioches de St Genix qui sont vendues par une 3ème équipe de 3 personnes. C'est aussi l'occasion pour les visiteurs de prendre un petit verre de vin blanc, de déguster les diots et d'échanger. La fête du four se termine vers midi »

Christian se souvient :
« Le samedi à 18h 2 personnes coupent du bois en buchettes. Une seconde équipe de 2 personnes allume un feu moyen qu'elle déplace sur la sole du four afin que celui-ci monte en température progressivement et de manière uniforme jusqu'à ce que les briques soient blanches (Environ 500°c).C'est ce qu'on appelle le « dérhumage » du four. Les déchets de la précédente fête sont ainsi détruits par pyrolyse. Puis elle met une quantité importante de bois afin que la température soit maintenue jusqu'au dimanche à 3 h.
Le dimanche à 3h les opérations du samedi sont renouvelées. La température atteint alors environ 800 °c et les briques de la voute et la sole sont blanches. Le fournier enlève les braises au moyen d'une râcle (Crochet métallique à l'extrémité d'un long manche). Ensuite la sole est nettoyée au moyen d'un pana (Serpillière fixée à l'extrémité d'un long manche) dans un nuage de vapeur d'eau. La sole et la voute doivent être blanches. L'équipe vérifie la température en lançant une poignée de farine sur la sole. Si la farine brûle la température est trop élevée et le fournier doit ouvrir les ouras. Si elle brunit alors il procède à l'enfournement. Cette opération doit être réalisée rapidement afin que la température ne descende pas trop. Une personne s'occupe de l'ouverture et de la fermeture de la porte et du chargement de la pelle que le fournier pose sur l'autel du four. Dès que la miche de pâte est renversée sur la pelle le fournier fend rapidement la surface de 2 traits de couteau puis enfourne. 25 pièces sont ainsi introduites. Après 10 à 15 minutes le fournier entrebâille la porte afin de voir l'état des pains. Ils doivent être gonflés mais encore de couleur blanche. S'ils sont déjà dorés, c'est que la température du four est trop élevée et le fournier procède alors à l'ouverture des ouras afin de la réduire.

Après 20 à 25 minutes de cuisson le pain est sorti. Il est prêt à être vendu par les bénévoles du comité des fêtes.

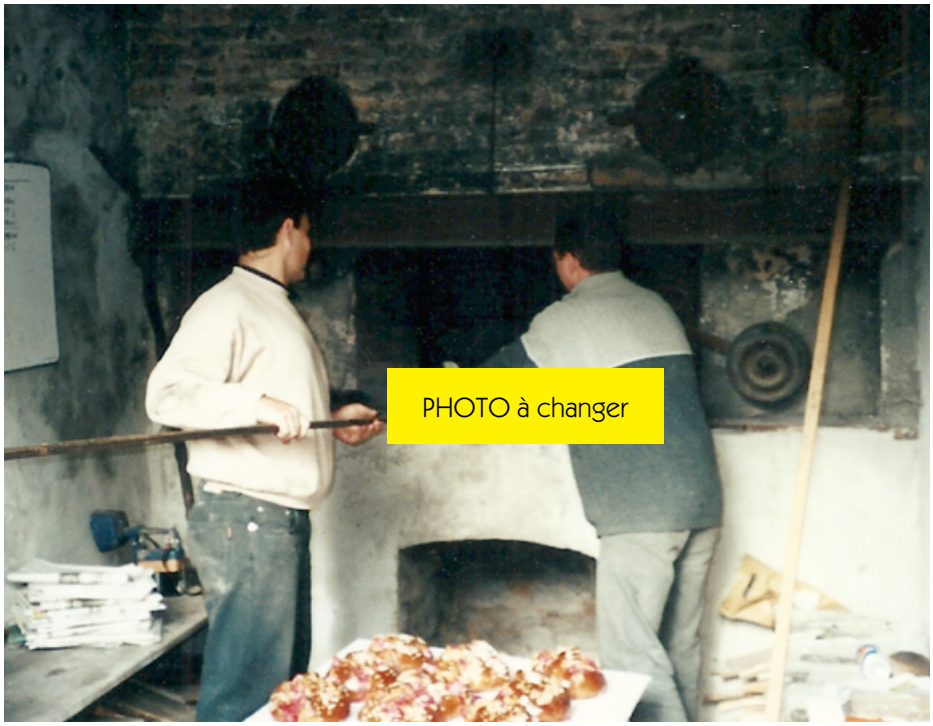

Après 3 années d'interruption le nouveau président Didier Haecker relance le four. Il envisage 2 journées annuelles (Printemps et automne)
Lors de la journée de reprise, le 15/11/15, Didier est soutenu par ses 2 prédécesseurs (De gauche à droite Didier Haecker, Christian Hauguel et Daniel Stalin en compagnie de 3 membres du Comité)

Pour l'Association pour la sauvegarde du patrimoine
J.Collaudin
Dans le prochain bulletin municipal vous retrouverez un article sur les boulangeries de Tresserve.

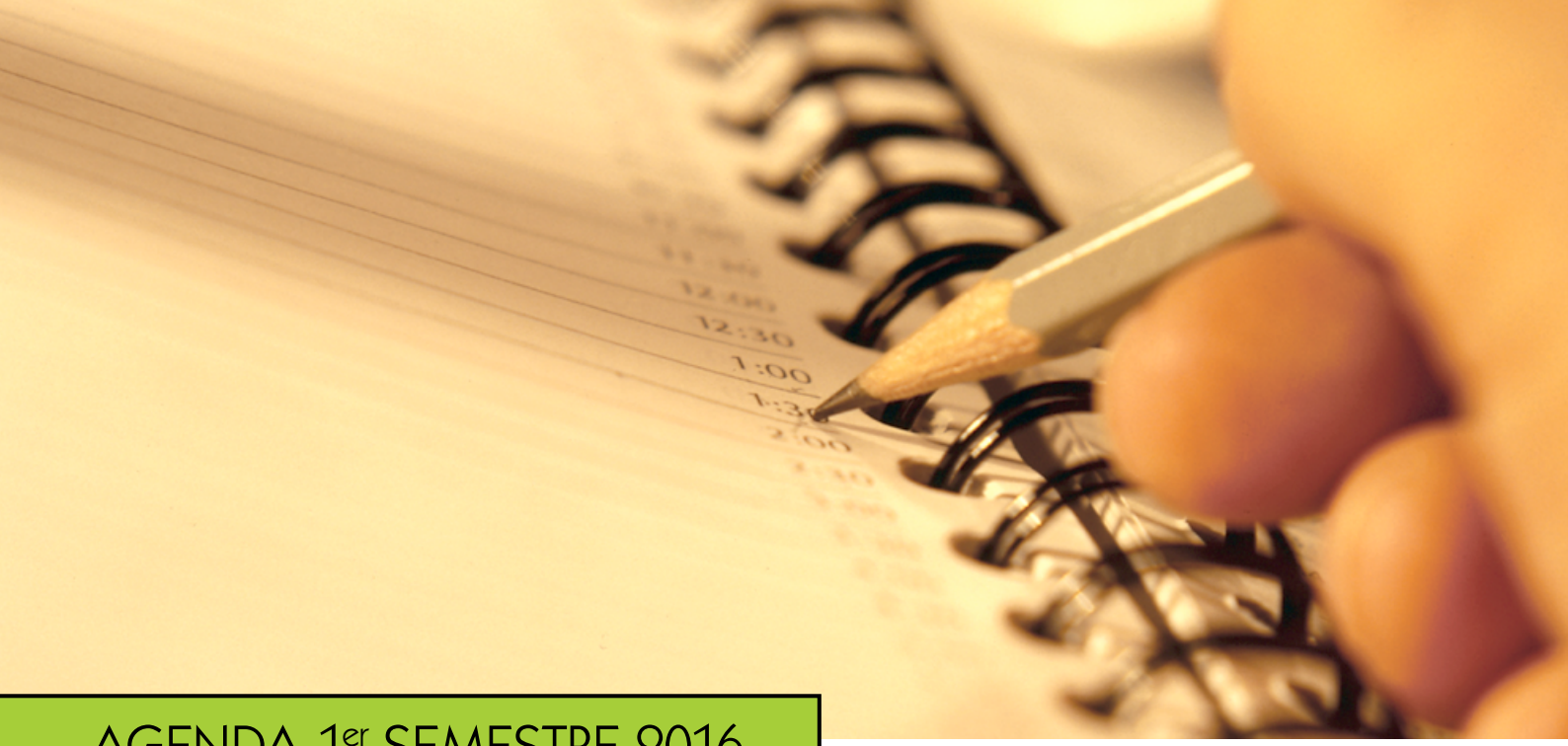

AGENDA 1er SEMESTRE 2016

SAMEDI 19 MARS :
Théâtre « La surprise » pièce de Pierre Sauvil interprétée par la troupe Emporte-Pièces et présentée par l'Association Culturelle de Tresserve, salle Ellen Willmott, 20h30.

SAMEDI 2 AVRIL :
Boum du sou des écoles à partir de 13h30, salle sous l'école.

MARS/AVRIL :
En projet, une matinée citoyenne d'entretien de la commune et de ses abords (plage, forêts…) détails à lire sur le panneau lumineux.

SAMEDI 9 AVRIL :
Soirée dansante du club pédestre de Tresserve, sur réservation en mairie ou auprès du club, salle Ellen Willmott.

SAMEDI 23 & DIMANCHE 24 AVRIL :
Exposition organisée par la sculpture sur bois, salle Ellen Willmott, samedi 14h à 18h, dimanche 10h à 18h non stop.

DU VENDREDI 29 AVRIL AU DIMANCHE 8 MAI :
Exposition de peintures organisée par l'association Couleurs Vivent, salle Ellen Willmott, tous les jours 14h30 à 19h, nocturne le vendredi 6 mai jusqu'à 22h.

AVRIL :
Vente de tulipes sur la place de l'église au profit de la lutte contre le cancer initiée par le Lions Club, la date sera indiquée sur le panneau lumineux place de l'église.

SAMEDI 21 MAI :
Dédicace et sortie du livre sur Cyril CONSTANTIN sous l'égide de la Sauvegarde du Patrimoine de Tresserve, salle de la mairie.

VENDREDI 27 MAI :
Don du sang, organisé par l'ESF, salles de la mairie, horaires à définir.

DIMANCHE 29 MAI :
Course pédestre

inscriptions dès le samedi 28 mai.
Départs de la salle Ellen Willmott :
9h00 courses enfants et marcheurs.
9h30 courses adultes.

SAMEDI 4 & DIMANCHE 5 JUIN :
Exposition « Sourires d'Himalaya » organisée l'Association Culturelle de Tresserve, photographies et diaporama commenté sur le TIBET présentés par Hervé ARNAUD, salle des expositions, horaires à définir.

MERCREDI 13 JUILLET :
Feux d'artifice

VENDREDI 22 JUILLET :
Fête de la colline, proposée à tous les tresserviens uniquement.